



Tél : 01.64.78.53.10

E-MAIL : mairie@mairie-darvault.fr

Darvault, le 16 octobre 2020,

Madame, Monsieur,

Ayant constaté la présence de nombreux chats errants non identifiés et certainement non stérilisés à DARVAULT, le Conseil Municipal met en place avec la collaboration de l'association « One Voice », une campagne de stérilisations et d'identifications de ces chats errants conformément à l'article L 211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Une convention a été établie entre la mairie et l'association « One Voice » et l'arrêté municipal s'y référant sera affiché sur les panneaux d'affichage.

Cette campagne consiste à attraper ces chats pour les stériliser et les identifier afin d'éviter une surpopulation excessive, source de misère et de problèmes sanitaires, et de les remettre dans leur lieu de vie en accord avec les personnes qui s'en occupent habituellement.

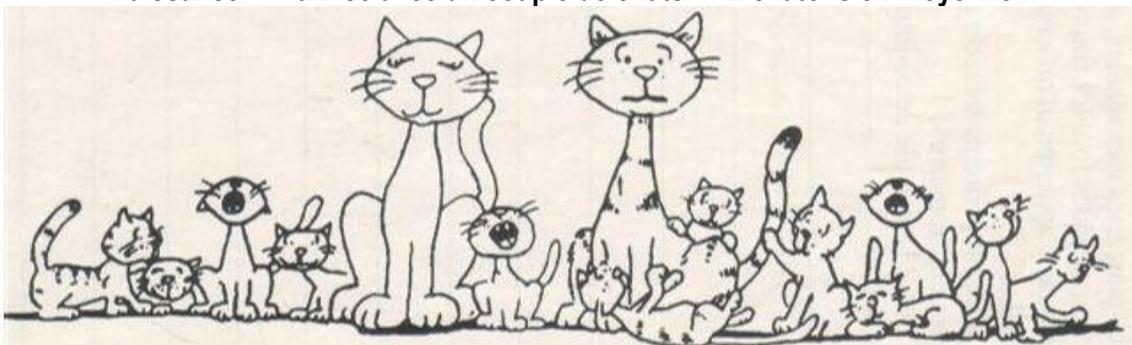
Cette problématique démarre toujours d'une chatte domestique ayant appartenu à un propriétaire qui ne l'a pas faite stériliser et qui soit l'a abandonnée ou perdue et qui est fécondée par un chat familial non castré ou par un chat errant non castré.

La portée de chatons devient une colonie de chats errants et sauvages. Cette prolifération est toujours problématique et engendre des nuisances et de la misère animale qui n'est pas acceptable.

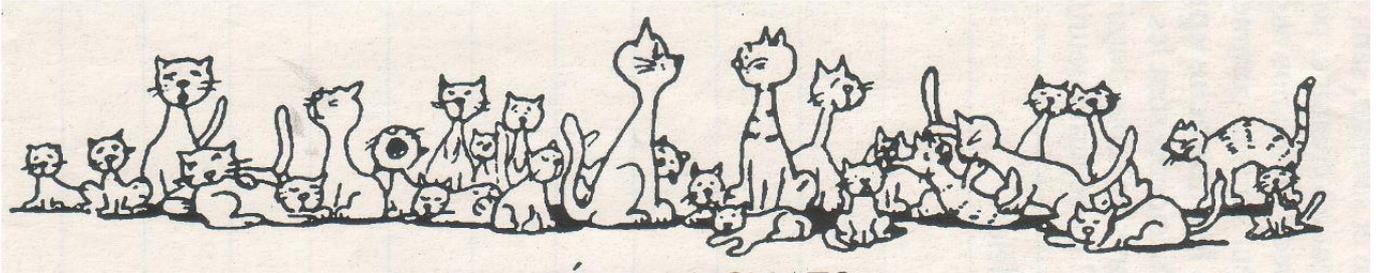
Aussi, la stérilisation est la solution fiable pour endiguer cette population qui disparaîtra par manque de descendance.

Pour un bref aperçu du problème....voici ci-dessous quelques images....qui parlent d'elles-mêmes.....

Naissance 1^{ère} année avec un couple de chats = 12 chatons en moyenne



Naissance 2^{ème} année avec le couple de chat et sa 1^{ère} portée = 84 chatons en moyenne



**et ainsi de suite, c'est exponentiel.... 3^{ème} année 504 chatons
cela laisse rêveur.....**

Malheureusement ou heureusement, tout dépend où l'on se place, il y a beaucoup de mortalité de chatons et d'adultes, ce qui diminue les chiffres énoncés plus haut. Maladies (transmission du FIV, LEUCOSE, CORYZA) sans parler de SEPTISEMIE lors de bagarres entre mâles ou la mise bas des femelles et accidents divers par manque de foyer. La seule protection contre ces fléaux ; la stérilisation. Propriétaires de chats ou chattes non stérilisé(e)s, pensez-y.

Un rappel à la loi....selon l'article L212-10, tout animal doit être identifié ainsi que lors d'une cession, à titre gratuit ou onéreux, l'animal doit être identifié à la charge du cédant.

Madame BERNARDINIS Corinne, mandatée par la commune et par l'association « One Voice », est en charge de cette campagne et est mandatée pour la mener à bien dans le respect de tout à chacun. Elle vous aidera à trouver des solutions positives car elle a une grande expérience en la matière ayant été Présidente d'une association de protection des chats durant 8 ans.

Par son intermédiaire, nous allons recenser tous les chats de la commune dans le but de dénicher les chats errants à stériliser. **Si vous êtes propriétaire d'un ou de plusieurs chats nous souhaiterions, si vous êtes d'accord que vous nous communiquiez par mail, deux photos, l'une de face, l'autre de profil. Nous aimerions aussi que vous nous indiquiez s'il(s) est (sont) stérilisé(s), pucé(s) ou tatoué(s).**

Dans le but d'être le plus efficace possible, si des personnes nourrissent ou ont connaissance de ces populations, nous vous demandons de bien vouloir contacter Madame BERNARDINIS, de préférence, par SMS ou par email :

SMS : 06 52 03 46 03

Email : hdobernardinis@gmail.com

Soyez assurés que nous œuvrons pour le bien de ces animaux qui ont été victimes de l'irresponsabilité de leurs propriétaires.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont pris soin de ces animaux en les nourrissant et en s'en occupant et les remercions par avance de continuer cette belle action en continuant à s'en occuper après leurs stérilisations.

Le maire,

Didier CHASSAIN